



CIP

CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE

FORMER AUX MÉTIERS DE L'HUMAIN

NIVEAU 5



BAC +2

DURÉE DE FORMATION

14 MOIS



RH
RÉFÉRENT HANDICAP

Taux de Réussite 2022



85 %

Le CFA Sanitaire et Social vous accompagne à la recherche d'un employeur :

- Information collective
- Entretien individuel
- Atelier CV et lettre de motivation
- Simulation d'entretien d'embauche
- Positionnement sur des offres collectées

Appelé aussi : accompagnateur à l'emploi, **le conseiller en insertion professionnelle (CIP)** favorise par des réponses individualisées l'insertion sociale et professionnelle de personnes rencontrant des difficultés d'insertion ou de reconversion. Il prend en compte les dimensions multiples de l'insertion : emploi, formation, logement, santé... Son action vise à aider, à construire et à s'approprier un parcours d'accès à l'emploi et à surmonter progressivement les freins rencontrés. Il informe et aide les personnes à effectuer des choix et à prendre des décisions raisonnées.

LIEU DE FORMATION

- ▶ MONTPELLIER (SAINT-JEAN DE VÉDAS)
- NARBONNE, CASTELNAUDARY



CFA Sanitaire & Social
Former aux métiers de l'humain

LES CONDITIONS D'ACCÈS AU DIPLÔME PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE



Être âgé de moins de 30 ans (sans limite d'âge pour les personnes ayant une reconnaissance travailleur handicapé). **Niveau terminale ou équivalent et une première expérience dans le secteur de l'insertion professionnelle, y compris en bénévolat.**



LE CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 : Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé. ■ Module 2 : Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. ■ Module 3 : Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle.

POURSUITE D'ÉTUDES

Diplômes d'État du travail social
Licence professionnelle



LE FINANCEMENT



art. 11 Code du Travail/Loi n° 2018-771 :
La formation est gratuite pour l'apprenti et son représentant légal.

PARTENAIRE



Nathalie, 26 ans CIP

Témoignage

« Je suis Conseillère en insertion professionnelle en Atelier et Chantier d'Insertion (ACI). Ma mission est de favoriser l'insertion socioprofessionnelle de personnes éloignées de l'emploi en utilisant comme support, une activité économique. J'accompagne les personnes éloignées de l'emploi, vers une solution sociale et professionnelle durable. Il s'agit, dans un premier temps, d'aider les personnes en parcours d'insertion, à pallier les freins périphériques de retour à l'emploi (logement, santé, budget, organisation familiale, mobilité, justice, maîtrise de la langue...) avant d'amorcer le travail sur l'élaboration du projet professionnel. Dans ce métier il faut être organisé, patient, à l'écoute (empathique), autonome, dynamique, adaptable et savoir prendre du recul. Il faut également faire preuve de fermeté parfois. »

PLANNING DE L'ALTERNANCE



1 semaine de formation théorique
dont **2 jours** en distanciel
3 semaines employeur

490H

DE FORMATION THÉORIQUE



QUELS EMPLOYEURS ?

Les emplois pour ces professionnels se situent dans différentes structures publiques et privées :

- Mission Locale, PLIE, Maison de l'Emploi, Cap Emploi.
- Structures d'Insertion par l'Activité Économique (Entreprises d'Insertion, Ateliers et Chantiers d'Insertion).
- Organismes de Formation accompagnant les projets professionnels.
- Collectivités territoriales.

